

Chapitre VIII

CULTURE - PATRIMOINE – SPORTS

Comme Belges, que nous soyons Wallons, Bruxellois ou Flamands, nous vivons sur un territoire au passé riche dont le patrimoine recèle des œuvres millénaires.

À l'instar du sport, la culture est un vecteur d'intégration et de solidarité où professionnels et amateurs doivent avoir la possibilité de se croiser dans de bonnes conditions.

Ce sont aussi des vecteurs de rayonnement et d'attraction qui peuvent améliorer l'image de notre pays à l'étranger et attirer des touristes, donc, créer des emplois et de la richesse.

Pourtant, faute de travaux d'entretien, il pleut dans certains de nos musées et, faute de personnel, certaines salles sont régulièrement fermées.

La Belgique souffre cruellement du manque d'infrastructures sportives, et singulièrement à Bruxelles: certaines infrastructures sont complètement saturées (hockey, sports américains pratiqués sur grands terrains, sports de salle...) ou sont carrément les parents pauvres en termes d'installations (athlétisme, cyclisme sur piste, patinoire, ...).

Disposer d'une infrastructure sportive accessible permet également d'avoir un impact positif sur la santé de la population, et d'éviter l'oisiveté qui mène à des comportements négatifs.

Notre pays organise néanmoins des événements sportifs mondiaux de premier plan (Grand prix de Formule 1 à Spa Francorchamps, Grand Prix de motocross à la Citadelle de Namur, Mémorial Van Damme, classiques cyclistes ardennaises et flamandes) et dispose d'une « génération dorée » de sportifs (équipes nationales de football et de hockey, équipe féminine de basket et de volley, pilotes, relais 4x400m et l'heptathlonienne Nafssatou Thiam,...).

Tout doit être fait pour préserver ces événements mondiaux en Belgique, qui contribuent au rayonnement de notre pays et pour faciliter la préparation, l'accompagnement et l'encadrement de ces sportifs d'exception. Nous sommes partisans, ici encore, d'une politique innovante, basée sur des partenariats privés-publics et sur l'encouragement du mécénat.

L'appropriation des subsides culturels ou sportifs est souvent le fait d' « insiders », bien introduits dans le système depuis longtemps et disposant de relais puissants dans la fonction publique et le monde politique, parfois au détriment de nouveaux acteurs. Nous voulons aussi intégrer le critère du succès et de la popularité dans l'attribution des subsides. Une remise à plat de l'ensemble de la politique menée depuis des décennies est donc nécessaire.

REFEDERALISATION :

- *Refédéraliser le sport de haut niveau (un seul Centre d'excellence par discipline), et l'organisation d'épreuves internationales (F1, championnats, etc). Maintenir la TVA sur les énergies domestiques à 6 %.*
- *Les aspects culturels restent toujours une mission importante des communautés, mais avec la mise en place d'un espace de rencontre au niveau fédéral, notamment pour coordonner les musées nationaux ou les grands évènements culturels, ou encore le rayonnement de la culture nationale à l'étranger.*
- *Mettre en avant l'identité belge dans la culture et la vie de tous les jours. Codifier cette « identité belge » (commune aux 3 régions et communautés) afin de pouvoir plus facilement l'expliquer et la transmettre aux nouveaux arrivants.*

PROMOTION :

- *Promouvoir le rayonnement de la Belgique et ses régions à l'étranger.*
- *Défendre la langue française et sa richesse.*
- *Développer les échanges culturels entre le nord et le sud du pays, notamment en favorisant la diffusion d'œuvres entre communautés et en favorisant les co-productions (Cinéma, festivals, etc)*
- *Lancer un projet européen de mise en valeur du patrimoine et de la culture européenne.*

DEFENSE DU PATRIMOINE :

- *Réaliser un audit des besoins des musées tant en ce qui concerne leurs bâtiments que l'accès aux collections.*
- *Protéger davantage le patrimoine urbain et rural, les constructions mais aussi les paysages (limitation des éoliennes et de nouvelles constructions par exemple).*
- *Protéger les collections des musées nationaux belges, ne pas encourager l'ouverture d'un débat sur le transfert d'objets culturels dans d'autres pays.*
- *Désigner un collège indépendant de Professeurs des universités belges et internationales à l'autorité reconnue pour objectiver la section coloniale du Musée Royal d'Afrique centrale (Africa museum).*

EMPLOI :

- *Être à l'écoute des milieux artistiques pour l'amélioration continue du statut de « travailleur/euse des arts » permettant à la fois la flexibilité et l'apprentissage dans un statut renforcé, mais sans promouvoir la dépendance à des allocations de remplacement.*
- *Offrir un statut fiscal attrayant aux artistes, notamment en début de carrière.*
- *Créer une plateforme d'aide aux jeunes musiciens pour les soutenir dans les activités périphériques (recherche de financements, studios, promotion, ...)*
- *Valoriser les travailleurs bénévoles en tant qu'acteurs essentiels de l'action culturelle.*

FINANCEMENT, TRANSPARENCE et GESTION STRICTE DES FRONDS PUBLICS :

- *Créer de véritables incitants fiscaux au mécénat, pour le patrimoine à l'instar de ce qui se fait en Grande-Bretagne avec le National Trust.*
- *Instaurer un « tax-shelter » sur les infrastructures sportives amateurs en Belgique, à l'instar de ce qui a été fait pour le cinéma belge. Eventuellement permettre aux citoyens de consacrer une partie de leurs impôts au soutien d'infrastructure ou d'initiatives culturelles ou sportives.*
- *Organiser une fois par mois un « Lotto du Patrimoine » (comme en France) pour encourager et financer la sauvegarde de nos édifices historiques remarquables.*
- *Soutenir et favoriser les filières de formation d'artisans (s'inspirer du « compagnonnage » français) capables d'entretenir notre patrimoine.*
- *Procéder à un audit des missions et du fonctionnement des chaînes de télévision et de radios bénéficiant de subventions pour garantir l'impartialité et la neutralité de l'information, en tenant compte de l'évolution du paysage médiatique et de comparaisons internationales.*
- *Effectuer un audit du secteur culturel et des subsides accordés à ce secteur. Dépolitiser totalement l'attribution de subsides, en les basant uniquement sur des critères artistiques et/ou commerciaux (voire au vote du public). Lier, entre autres, l'octroi de subsides à un critère de succès auprès du public. Éviter l'entre soi dans le domaine culturel et rester ouvert à de nouvelles initiatives.*
- *Assurer une transparence totale dans l'attribution de subsides culturels, ainsi que dans leur utilisation.*